



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INFORMATION PRESSE

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP),
publie en exclusivité un rapport :**

La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France

Dans les sociétés développées, le vieillissement de la population se trouve accéléré par l'avancée en âge des cohortes de baby-boomers. Entre 2005 et 2035, le nombre des seniors devrait connaître une hausse de 80 %. Cette évolution démographique pose d'immenses défis en termes de financement de nos systèmes de santé et de retraites. À l'initiative de la ministre des Personnes âgées et de l'Autonomie, ce rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective entend quant à lui s'interroger sur la valeur économique que peut apporter le vieillissement.

Dans quelle mesure le marché en pleine expansion des seniors peut-il être source de croissance pour l'économie française ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils encourager la réalisation de ce potentiel de croissance ? Peut-on envisager le développement d'une « Silver Économie » servant de levier à des secteurs comme les services ou les technologies avancées ?

A cette dernière question, ce rapport répond oui, car le vieillissement de la population peut être une opportunité, si l'Etat et les collectivités locales savent trouver leur rôle. Le vieillissement a en effet plusieurs conséquences économiques et industrielles. D'abord, ce mouvement démographique ouvre des marchés de produits, de technologies et de services dédiés aux personnes âgées suffisamment larges pour donner à une offre émergente une taille critique et une rentabilité. Ensuite, l'essor de ces marchés, par leurs connexités avec certaines technologies clés ou filières industrielles, apporte un effet de levier majeur à l'ensemble de notre politique industrielle (domotique, robotique, numérique, technologies pour l'autonomie...). Enfin, la hausse probable du taux d'épargne associée au vieillissement peut être canalisée pour favoriser l'investissement productif.

Dans cette perspective, ce rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective formule six propositions permettant de faire de la Silver Economy une occasion de croissance pour la France :

- **Proposition n° 1 : Fonder la stratégie d'émergence de la filière Silver Économie sur le ciblage des seniors les plus aisés, seule clientèle solvable.** Aider au déploiement d'une infrastructure qui permettra dans un second temps le passage au marché de masse et le développement de l'offre médicosociale. Enfin, recentrer l'aide financière sur les plus en difficulté.

- **Proposition n° 2 : Rationaliser l'offre de services, en prenant pour pivot la télé-assistance.** En favorisant la standardisation des échanges via le recours à un bus, l'État permet aux acteurs de multiplier les bouquets de services et de produits.
- **Proposition n° 3 : Pour rendre l'épargne immobilière plus facilement mobilisable, étudier les possibilités de réforme du viager, dans le sens d'une vente partielle du bien.** Renforcer l'impact d'une telle réforme en favorisant le développement d'un marché du risque de longévité.
- **Proposition n° 4 : Susciter dans les établissements financiers la création de produits adaptés à la clientèle âgée.** Mettre éventuellement en place un Livret Argenté, en complément optionnel du Livret A, avec pour objectif de canaliser l'épargne liquide des seniors vers le financement de la croissance.
- **Proposition n° 5 : Créer un fonds de filière pensé moins comme un pur fonds de capital-risque que comme un véritable outil de politique industrielle,** avec pour vocation l'amorçage, l'organisation de la filière et les synergies avec les filières comme la robotique ou les dispositifs médicaux.
- **Proposition n° 6 : Encourager le développement à l'international d'une offre de résidences seniors équipées des dispositifs de domotique et de service les plus innovants.**

**Le rapport est disponible sur le site du Commissariat général à la
rubrique [publication](#).**

Plus d'informations sur notre site www.strategie.gouv.fr

Contacts presse :

<p>Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr</p>	<p>Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39 magali.madeira@strategie.gouv.fr</p>
--	---

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.